

La Serbie

Extrait du Tableau de bord des pays de l'Europe centrale et orientale 2009, sous la direction de Jean-Pierre Pagé (Volume 2)

jeudi 7 janvier 2010, par [Liliane PETROVIC](#)

Citer cet article / To cite this version :

[Liliane PETROVIC](#), **La Serbie**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 7 janvier 2010.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Le Centre d'études et de recherches internationales de Sciences Po présente le *Tableau de bord des pays d'Europe centrale et orientale 2009*, sous la direction de Jean-Pierre Pagé Collection *Les Etudes du CERI*, n° 161-162. [Le site du CERI](#)

L'Europe centrale et orientale aura été un sujet majeur d'intérêt et d'inquiétude tout au long de l'année 2009. Qu'allait-il advenir de cette zone prometteuse dans la tourmente de la crise ? En raison de leur fragilité supposée, l'ensemble de ces économies n'allaient-elles pas s'effondrer et entraîner l'Europe occidentale - et, avec elle, l'Union - vers l'abîme ? Leurs systèmes bancaires n'allaient-ils pas être dramatiquement affectés par les conséquences de la crise financière mondiale ? Au milieu de l'année, les agences de notation n'hésitaient pas à sonner le tocsin, augmentant la réserve des investisseurs.

Dans les faits, ces prévisions ont été largement démenties. Certes, les pays considérés ont été durement touchés et ont connu des baisses de production, d'autant plus vivement ressenties qu'elles succédaient à une décennie de forte croissance. Mais, dans l'ensemble, ils ont plutôt bien tenu le choc et, contrairement à ce que l'on pouvait craindre, leurs systèmes bancaires (surtout dans l'Europe centrale) ont remarquablement résisté.

Comme chaque année, le *Tableau de bord des pays d'Europe centrale et orientale* fait le point sur l'économie de ces pays autrefois dits « en transition », et donne au lecteur les outils qui lui permettent de comprendre les réalités économiques des nouveaux membres de l'Union européenne, des Etats des Balkans qui frappent à sa porte, de la Russie et de l'Ukraine.

Table des matières

VOLUME 1 - VOLUME 2 Panorama économique par *Jean-Pierre Pagé* ; Panorama politique par *Jacques Rupnik*.

Les nouveaux membres de l'UE : Bulgarie par *Petia Koleva* ; Estonie par *Emmanuel Mathias* ; Hongrie par *Julien Vercueil* ; Lettonie par *Emmanuel Mathias* ; Lituanie par *Emmanuel Mathias* ; Pologne par *Jean-Pierre Pagé* ; Roumanie par *Iona Dordea* ; Slovaquie par *Jana Marasova* ; Slovénie par *Nebojsa Vukadinovic* ; République tchèque par *Caroline Vincensini*.

La Croatie et la Serbie : Croatie par *Liliane Petrovic* ; Serbie par *Liliane Petrovic*.

La Russie et l'Ukraine : Russie par *Jacques Sapir* ; Ukraine par *Vitaliy Denysyuk*.

Bon de commande en bas de page.

SERBIE. La crise a accentué les faiblesses structurelles de l'économie serbe, mais elle a aussi mis en lumière l'insuffisance des réformes (mal menées, inachevées ou non encore commencées), ainsi que les faiblesses institutionnelles qui persistent.

LA tempête financière de l'automne 2008 a sévèrement frappé la Serbie. Les entrées

abondantes de capitaux se sont tariées, et ont peu de chances de rétablir leurs niveaux d'avant-septembre 2008. Pourtant, son économie en dépend fortement, car elles avaient, ces dernières années, compensé ses faiblesses structurelles. Par ailleurs, elles avaient alimenté la demande intérieure qui, en étant largement orientée vers les importations, a entraîné de forts déséquilibres extérieurs et une hausse rapide de l'endettement du pays. Face à une raréfaction du financement extérieur, un retrait de l'épargne en devises, une instabilité du taux de change du dinar, une baisse des réserves de la Banque centrale, les autorités serbes ont été contraintes de solliciter un arrangement avec le FMI. La Serbie, qui est en récession et sous sa surveillance, doit se tourner vers elle-même et est mise en demeure de commencer les réformes douloureuses qu'elle avait repoussées jusqu'à présent. Les réformes de l'administration publique, de la santé, de l'éducation (incluant des coupes dans l'effectif), la réforme du système des retraites, la privatisation de quelques banques non encore privatisées, la poursuite des privatisations des entreprises, la restructuration des grandes entreprises en propriété de l'Etat en vue de leur privatisation future, sont quelques points clefs sur lesquels les autorités serbes et le FMI ont trouvé un accord.

Une économie durement touchée par la crise

Les premiers effets de la crise sur le secteur réel se sont manifestés dès le quatrième trimestre de 2008, sous la forme d'une chute des exportations et de la production industrielle, dans le secteur de l'industrie manufacturière notamment. La croissance du PIB est alors tombée à 3 %, ramenant le taux pour l'ensemble de l'année 2008 à 5,4 % contre 6,9 % en 2007. Au cours du premier trimestre de 2009, la Serbie est entrée en récession et l'activité économique a reculé de 4,2 %, les reculs les plus importants étant enregistrés dans les secteurs de l'industrie manufacturière (-20,9 %) et de la construction (-13,8 %), tandis que l'évolution est restée positive dans les secteurs des transports et des communications (4,1 %), de l'intermédiation financière (6,1 %), des autres services (2,3 %) et de l'agriculture (1,6 %). En même temps, le commerce de détail a reculé de 11,7 % en volume, ce qui témoigne d'une contraction significative de la consommation. A la fin du premier semestre de 2009, la production industrielle (-17 %), et surtout celle de l'industrie manufacturière (-22 %) étaient bien en dessous de leur niveau de la même période de l'année précédente, tandis que le commerce de détail, qui avait donné des signes d'une reprise modeste au deuxième trimestre, affichait un recul moins important (-8,6 %). Ces évolutions ont maintenu l'économie en récession durant le deuxième trimestre, lorsque le PIB a reculé de 4 %. Pour l'ensemble de l'année 2009, le PIB pourrait avoir reculé de 4 % également (FMI).

Comme d'autres pays de la région, la Serbie a connu, au quatrième trimestre de 2008, une chute importante des échanges extérieurs durant les mois de novembre et décembre notamment, et les trends baissiers se sont poursuivis durant le premier semestre de 2009. Mais ces évolutions ont eu un aspect positif. La chute des importations étant plus importante que celle des exportations, il en est résulté un net rétrécissement du déficit commercial, qui, en s'élevant à 2,4 milliards d'euros, ne représentait plus que 62,6 % de son niveau des six premiers mois de l'année précédente. Les statistiques relatives à la balance des transactions courantes sont encore plus favorables : elles font valoir un déficit de 979 millions d'euros, ne représentant que 32 % de son niveau de la même période de l'année 2008. Il faut toutefois noter que la forte hausse des transferts nets de 36,7 % (provenant principalement de la diaspora serbe) a contribué au rétrécissement de ce déficit courant. Ce dernier, qui depuis

2005 n'avait pas cessé de se creuser pour atteindre près de 18 % du PIB en 2008 et représentait une vulnérabilité importante de la position financière extérieure de la Serbie, pourrait ainsi être ramené à 9 % du PIB, selon les dernières estimations du FMI.

Signalons que durant les cinq premiers mois de l'année 2009, la dette extérieure du pays a été légèrement réduite, de 1,9 %, par rapport à son niveau du 31 décembre 2008. Cela est principalement dû au désendettement des entreprises, dont la dette, à court et à long terme, a diminué, respectivement, de 10,1 % et 3,3 % par rapport à décembre 2008. Ce désendettement reflète aussi bien la chute de l'activité économique qu'une raréfaction des nouveaux crédits extérieurs. Dans le même temps, la dette des banques a également été réduite, de 39,1 % et 2,8 % respectivement, selon qu'il s'agisse de court ou de long terme.

Quant à la dette publique, qui s'établissait au niveau très raisonnable de 25,9 % du PIB à la fin de 2008, elle a augmenté de 908 millions d'euros durant les sept premiers mois de 2009. Les créanciers en sont la BERD, la Banque mondiale et les banques commerciales serbes (refinancement de la dette et couverture du déficit budgétaire). Par ailleurs, lors de sa visite à Belgrade le 20 octobre 2009, le président russe Dimitri Medvedev a confirmé l'attribution (sollicitée en juillet 2009) à la Serbie d'un crédit s'élevant à 1 milliard d'euros dont les conditions restent à préciser. Selon les premières informations, 200 millions de dollars devraient servir à soutenir le budget, le reste étant destiné aux projets d'infrastructures réalisés par les compagnies russes et concernant, notamment, le métro de Belgrade et la construction de l'autoroute entourant la capitale.

Enfin, notons que les réserves de la Banque centrale (or inclus), qui se chiffraient à 8 160 milliards d'euros au 31 décembre 2008, ont diminué de près de 1,5 milliard d'euros (soit 15,4 %) par rapport à la même date de 2007 (9 640 milliards euros). A la fin de juin 2009, elles étaient toutefois remontées à 8 885 milliards d'euros, principalement grâce au tirage de la première tranche de l'accord *stand-by* avec le FMI, équivalent à 770,2 millions d'euros.

La Serbie avait fini l'année 2008 avec un taux d'inflation en moyenne annuelle de 11,7 %. Pendant la période janvier-août 2009, bien que réduite, l'inflation, alimentée par une hausse des prix réglementés (notamment de l'essence), des prix des services communaux, des transports et des autres services, mais également par la hausse des taxes indirects (accises) et la dépréciation du dinar, est restée élevée (8,6 %). Ce n'est qu'aux cours des mois de juillet et août que les prix ont finalement reculé de 0,9 % et 0,1 %, respectivement, par rapport au mois précédent. L'objectif de la politique monétaire, qui était, pour l'année 2009, de ramener l'inflation à un niveau situé dans une fourchette 6-10 %, avec une valeur centrale de 8 % à la fin de l'année, risque d'être difficiles à respecter, en raison d'autres hausses des prix réglementés prévues pour les services postaux (7 %), les cigarettes (6 %), les médicaments (4 %), les services communaux (3,5 %) et les dérivés du pétrole (1 %). Rappelons que dans le cadre de sa politique de « ciblage », la Banque centrale (NBS) inclut, depuis le 1er janvier 2009, les prix réglementés, qui jusqu'à cette date n'y figuraient pas.

Afin de soutenir l'activité économique, tout en tâchant de lutter contre l'inflation, la Banque centrale a procédé à plusieurs reprises à des baisses de son taux de référence. Après son dernier relèvement en novembre 2008 de 15,75 % à 17,75 %, celui-ci est passé en janvier 2009 à 16,5 %, puis, en avril, à 14 %, en juin à 13 % et en juillet à 12 %. Si ce taux est encore élevé, la NBS a décidé, en septembre, de le maintenir à ce niveau.

Entre septembre 2008 et août 2009, le dinar a perdu plus de 18 % de sa valeur vis-à-vis de l'euro. Cette correction a été la bienvenue, compte tenu de l'ampleur du déficit extérieur et de la forte appréciation qu'il avait connue en termes réels. Afin de maintenir la liquidité du marché des changes et de soutenir le dinar, la NBS a injecté environ 2 milliards d'euros et assoupli ses exigences concernant les réserves obligatoires en devises. A partir de mars 2009, le taux de change du dinar s'est largement stabilisé, et cela sans aucune intervention de la Banque centrale.

En Serbie, l'épargne de la population est détenue en presque totalité (98 %) en devises fortes pour un montant qui atteignait 5,1 milliards d'euros à la fin de juin 2009, contre 103,2 millions d'euros pour l'épargne en dinars. La confiance des épargnants, qui avaient vidé leurs comptes à l'automne 2008 (pour un montant d'environ un milliard d'euros), semble être progressivement revenue, même si le niveau d'avant le 15 septembre 2008 n'a pas encore été retrouvé.

Si l'évolution du salaire brut fait apparaître, en moyenne mensuelle, pour la période janvier-juin 2009, une hausse de 11,2 % en termes nominaux et de 2,3 % en termes réels, son pouvoir d'achat en euros a baissé, du fait de l'affaiblissement du dinar de 15 %, en comparaison avec la même période de l'année précédente, ce qui conduit à une valeur de 460 euros pour le salaire brut et de 330 euros pour le salaire net. Il convient, en outre, de noter que certaines entreprises n'ont pas payé les salaires pendant plusieurs mois, ou, quand elles l'ont fait, n'ont pas réglé les charges sur les salaires (cotisations pour l'assurance maladie, la vieillesse). Face aux mouvements sociaux induits, les autorités ont promis de régler le problème, dans un certain nombre de cas, en prenant en charge les cotisations, mais non les salaires dus. Enfin, soulignons que dans le cadre du programme soutenu par le FMI (voir ci-dessous), les salaires dans le secteur public, ainsi que les pensions de retraite, ont été gelés en 2009 et le seront encore en 2010.

L'évolution de la situation économique a eu, bien entendu, des conséquences sur celle de l'emploi, mais de façon très différente selon qu'il s'agit du secteur privé ou du secteur public. Globalement, le nombre d'emplois au 31 mars 2009 a enregistré une chute de 7,3 % par rapport à la même date de 2008, les entreprises, notamment les plus petites, étant les plus touchées (-25 %). Entre le 30 septembre 2008 et le 31 mars 2009, on considère qu'environ 23 000 emplois ont été détruits par mois dans le secteur privé. Simultanément, l'emploi a augmenté dans l'administration publique (3,7 %), l'éducation (1,9 %), la santé et le secteur social (1,8 %), à un rythme d'environ 1 100 emplois par mois dans l'ensemble de ces trois secteurs publics. Si cette politique d'embauche, qui n'est pas nouvelle, a pu subsister (notamment au niveau local), il semble néanmoins qu'elle ne tende pas à perdurer, car les autorités serbes ont annoncé une halte aux nouvelles embauches dans le secteur public en 2009, sauf exception et avec l'accord préalable du ministre. Etant donné l'ampleur de la destruction d'emplois, il n'est pas étonnant que le taux de chômage soit monté à 15,6 % en avril 2009 contre 13,3 % un an plus tôt, selon les enquêtes emploi.

L'entrée en scène du FMI

Face aux premiers effets de la crise financière mondiale, observés au quatrième trimestre de 2008, les autorités serbes se sont adressées au Fonds monétaire international, en sollicitant un accord *stand-by* (ASB), dit de précaution. Le FMI a approuvé officiellement le 16 janvier 2009

un ASB de quinze mois, équivalent à environ 402,5 millions d'euros, dont 268,4 ont été disponibles immédiatement. Néanmoins, à l'époque, les autorités serbes ont fait part de leur intention de ne pas tirer sur les ressources du FMI, sauf en cas de besoin. La situation financière et économique ayant empiré au cours des premiers mois de l'année 2009, elles se sont à nouveau adressées au FMI, le 30 avril 2009, en demandant une augmentation du soutien financier et une extension de l'accord. Ainsi, le 15 mai 2009, l'ASB « de précaution » a évolué pour devenir un ASB « lourd » d'environ 3 milliards d'euros (soit 560 % du quota de la Serbie) dont la durée a été prolongée à vingt-sept mois, c'est-à-dire jusqu'au 15 avril 2011. La Serbie a tiré une tranche équivalente à 770,2 millions d'euros au mois de mai 2009. Un nouvel examen de l'état de réalisation du programme, conditionnant le tirage de la deuxième tranche, pour un montant équivalent à 600-700 millions d'euros, a commencé à la fin du mois d'août 2009 et est toujours en cours. Rappelons que le soutien financier du FMI a pour objet d'aider (conjointement avec les financements provenant de l'Union européenne et de la Banque mondiale notamment, sur lesquels compte le gouvernement) à combler le besoin de financement extérieur prévu pour les années 2009-2011.

Les autorités serbes se sont engagées à prendre des mesures dont l'objet est de : resserrer la politique budgétaire, par un freinage de la hausse des pensions de retraite et des salaires dans le secteur public, afin de laisser la place à une expansion des investissements publics dans les infrastructures ; continuer à focaliser la politique monétaire sur l'inflation, dans le cadre du ciblage de l'inflation soutenu par le régime du managed float ; veiller à la stabilité du secteur financier, au moyen d'une meilleure surveillance des risques et de plans d'urgence appropriés ; mettre en œuvre des politiques structurelles pour résoudre les problèmes de base de l'économie serbe, tels que la faible capacité de produire, d'épargner et d'exporter, au moyen de privatisations (notamment d'entreprises en « propriété sociale » non encore privatisées), restructurations ou liquidations d'un bon nombre d'entreprises publiques.

Le FMI et les autorités serbes sont ainsi convenus d'initier les premiers pas vers les réformes de moyen terme dans les domaines des pensions, de la santé et de l'éducation. Une nouvelle loi, qui prévoit entre autres une hausse de l'âge de la retraite pour les femmes et un durcissement des conditions pour les préretraites, devait être présentée à l'Assemblée nationale en décembre 2009, et l'indexation des pensions, temporairement suspendue pour 2009 et 2010 en raison d'un gel nominal des retraites, devrait être revue, afin d'assurer, dès 2011, une réduction des transferts budgétaires destinés aux fonds de pension. Par ailleurs, il est prévu que le gouvernement procèdera à des réformes des prestations sociales, du secteur de la santé et de l'éducation, en consultation avec la Banque mondiale. Enfin, la réduction de 10 % des effectifs prévue dans les secteurs de l'administration publique (et partiellement de l'éducation et de la santé) devrait être réalisée d'ici janvier 2010. Toutes ces réformes ont bien entendu pour objet d'aboutir à une baisse des dépenses budgétaires, mais comme elles exigeront du temps pour être réalisées, il sera nécessaire de maintenir le gel nominal sur les salaires et les pensions en 2010, et de procéder à d'autres coupes dans les transferts aux collectivités locales, au secteur de la santé, au secteur de l'éducation, notamment. En l'absence de ces coupes dans les dépenses, le déficit budgétaire pourrait atteindre encore 5,5 % du PIB en 2010, ce que le FMI n'est pas prêt à accepter, considérant qu'un tel déficit serait aussi bien difficile à financer que non compatible avec des finances publiques viables.

Dans ces conditions, bien qu'un certain nombre de mesures contracycliques (subventions diverses) aient été introduites, leurs effets sont restés très limités. Et la priorité de

gouvernement, concernant les investissements, est le corridor paneuropéen dans le domaine des infrastructures, mais le financement en reste peu transparent.

Un autre domaine qui mérite l'attention en raison de l'urgence des réformes, est celui de l'environnement dans lequel les entreprises font des affaires. A cet égard, le bilan est mitigé. Rappelons que les autorités serbes avaient annoncé un système de « guillotine » visant à « abolir les réglementations » afin de permettre de créer des entreprises, d'investir plus facilement, ou plus généralement de créer un environnement qui n'entraverait pas le fonctionnement des entreprises (voir le *Tableau de bord 2008*). La situation dans ce domaine mérite une attention particulière. Car d'après le dernier classement mondial, selon les indicateurs *Doing Business* de la Banque mondiale, la Serbie aurait glissé de la 86e place en 2007 et 91e en 2008, à la 94e place. Cela s'expliquerait notamment par l'allongement des délais pour « l'octroi des permis de construire » qui seraient passés de 204 jours en 2008 à 279 jours. Par ailleurs, si l'on tient également compte des coûts d'obtention de ces permis, la Serbie se situerait au 171e rang dans un classement mondial incluant 181 pays.

Il faut noter cependant que la Serbie a réussi à améliorer sa position concernant un autre indicateur, « le transfert de propriété », en abaissant l'impôt sur le transfert d'un titre de propriété, de 5 à 2,5 % de la valeur de celle-ci. Néanmoins, le temps nécessaire pour l'enregistrement d'une propriété reste dissuasif et peut prendre cent onze jours (soit presque quatre mois) contre, à titre de comparaison, deux jours en Nouvelle Zélande !

Enfin, signalons qu'au mois de mai 2009, le premier *one stop shop* a commencé à fonctionner à Belgrade. L'ouverture d'un guichet unique devrait diminuer les coûts et le temps requis pour l'enregistrement des entreprises.

Le système bancaire a bien résisté, mais finance insuffisamment les firmes privées

Rappelons que la majeure partie du secteur bancaire serbe (plus de 75 %) est détenue par des groupes bancaires étrangers. Compte tenu de l'importance du maintien de cette présence étrangère en vue d'assurer la liquidité internationale du pays, une réunion de coordination du secteur financier (« Initiative de Vienne ») a été organisée à Vienne le 27 mars 2009, sous l'égide du FMI. Cette réunion a abouti à un engagement par les banques mères de dix des plus grandes banques (autrichiennes, françaises, italiennes, et grecques) présentes en Serbie de « maintenir leur exposition » à ce pays, tout en assurant que leurs filiales serbes seraient bien capitalisées. Depuis, presque toutes les banques en Serbie (trente et une sur trente-quatre) ont montré leur intérêt à adhérer à l'accord, qui prévoit le maintien, jusqu'à la fin de 2010, d'un « niveau d'exposition » équivalent à celui de la fin de l'année 2008. En contrepartie, les banques qui remplissent les conditions stipulées par la Banque centrale, soit vingt-sept banques au total, bénéficieront d'un soutien leur permettant d'améliorer la liquidité locale et d'un assouplissement réglementaire destiné à préserver leur solvabilité.

Les résultats préliminaires de l'étude-diagnostic de douze des plus grandes banques en Serbie ont montré que le secteur bancaire est bien capitalisé et liquide. Entretemps, une petite banque serbe a été recapitalisée et l'augmentation du capital d'une grande banque a été

assurée par la BERD et les autres actionnaires. Concernant les quatre établissements majoritairement en propriété de l'Etat, les autorités serbes envisagent de les fusionner en une seule banque, avant de procéder à leur privatisation.

Si le secteur bancaire est liquide et si les crédits bancaires destinés aux entreprises ont augmenté de 8,1 % entre la fin de l'année 2008 et la fin du mois de juin 2009, il n'en reste pas moins que les entreprises rencontrent de graves problèmes de liquidité. Force est de constater d'importantes distorsions dans la circulation de la liquidité, qui montrent que le gouvernement accapare l'essentiel de celle-ci pour ses propres agissements et ceux des entreprises publiques, au point de créer une véritable chaîne d'illiquidité. C'est ainsi qu'au cours du premier semestre de 2009, le montant des crédits accordés au gouvernement par les banques a été multiplié par 5,2 et que la part de ces crédits dans les placements totaux des banques est passée de 1,2 % à 5,7 %. Il est vrai que le gouvernement a dû émettre, à plusieurs reprises, des titres d'Etat, afin de financer le déficit budgétaire grandissant et que les banques commerciales ont volontiers orienté leurs placements vers ces titres d'Etat, ainsi que vers les titres émis par la Banque centrale, dans le cadre d'opérations d'open market.

*

La crise a accentué les faiblesses structurelles de l'économie serbe, mais elle a aussi mis en lumière l'insuffisance des réformes (mal menées, inachevées ou non encore commencées), ainsi que les faiblesses institutionnelles qui persistent. C'est ainsi que les autorités ont annoncé une coupe de 10 % de l'effectif dans l'administration publique, sans avoir pensé à ramener le nombre de ministères (vingt-sept actuellement) à un chiffre plus approprié à un pays de 7,3 millions d'habitants dont l'économie traverse une grave crise. Les partis politiques au pouvoir continuent de répartir entre eux les directions de l'ensemble des entreprises publiques, tout en cherchant des prétextes pour ne pas procéder sérieusement à leurs privatisations. L'Institution d'audit des comptes publics (*Drzavna revizorska institucija-DRI*) n'est pas encore pleinement opérationnelle, et la crise actuelle ne peut pas justifier le manque de moyens financiers pour cette institution, car les problèmes que celle-ci rencontre ne datent pas d'hier (voir le *Tableau de bord 2007*). Les informations portant, aussi bien, sur les malversations diverses de grande envergure qui impliquent les *tycoons* et les politiciens, que sur le financement très obscur des partis politiques, risquent de ne plus troubler le corps électoral, étant donné les amendes colossales prévues par les amendements à la loi sur l'information du public (*Zakon o javnom informisanju*) pour les journalistes et les médias qui oseraient pointer du doigt qui que ce soit avant qu'il ne soit condamné par la justice. Malgré les réactions vives des intéressés, cette loi controversée a été votée par le Parlement le 31 août 2009.

En outre, comment ne pas évoquer la loi sur les partis politiques, adoptée le 12 mai 2009, qui vise à rayer de la scène politique les petits partis, ou à entraver la création des nouveaux partis politiques, en fixant notamment un nombre minimum de fondateurs.

Copyright décembre 2009-Petrovic/CERI

[Le site du CERI](#)

Bon de commande

Vous souhaitez recevoir le *Tableau de bord des pays d'Europe centrale et orientale 2009*, ou vous abonner aux *Etudes du CERI* ?

Il vous suffit de renvoyer ce **bon de commande**, accompagné de votre règlement, à : Sciences Po - Centre d'Etudes et de Recherches Internationales Service Publications 56 rue Jacob, 75006 Paris France Fax : 0158 7170 91

Nom

Adresse de livraison

Adresse de facturation

souhaite recevoir le *Tableau de bord d'Europe centrale et orientale 2009* en _____ exemplaires, et joint en règlement un chèque de 100 euros TTC (94,80 euros HT) par exemplaire commandé, libellé à l'ordre de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

souhaite s'abonner pour l'année 2009 à la collection les *Etudes du CERI*, soit dix numéros par an, et joint en règlement un chèque de 350 euros TTC, libellé à l'ordre de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Une facture acquittée vous sera envoyée avec les documents.

P.-S.

Doctorante à l'EHESS où elle est membre du CEMI